

Suivi du Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* dans le département du Rhône et Lyon Métropole

Sylvie FRACHET

Bref historique

A la fin des années 1960, le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*, le plus grand des rapaces nocturnes, a failli disparaître de France. Pourtant, il était relativement commun à la fin du XIX^e siècle. Comme tous les rapaces, il a été victime, dès le début du XX^e siècle, de tirs, de piégeages et d'empoisonnements, par bêtise et superstition, mais surtout parce qu'il apparaissait aux yeux des chasseurs comme un concurrent qui prélevait « leur » gibier.

Et un oiseau qui chante la nuit ne peut être, bien sûr, qu'un oiseau de mauvais augure !...

Si l'on y ajoute les électrocutions sur le réseau électrique qui se densifie dans toute la première moitié du XX^e siècle, la mortalité sur les routes où la circulation s'accroît progressivement, ainsi que l'action nuisible des traitements phytosanitaires, la situation de l'espèce est alors très préoccupante.

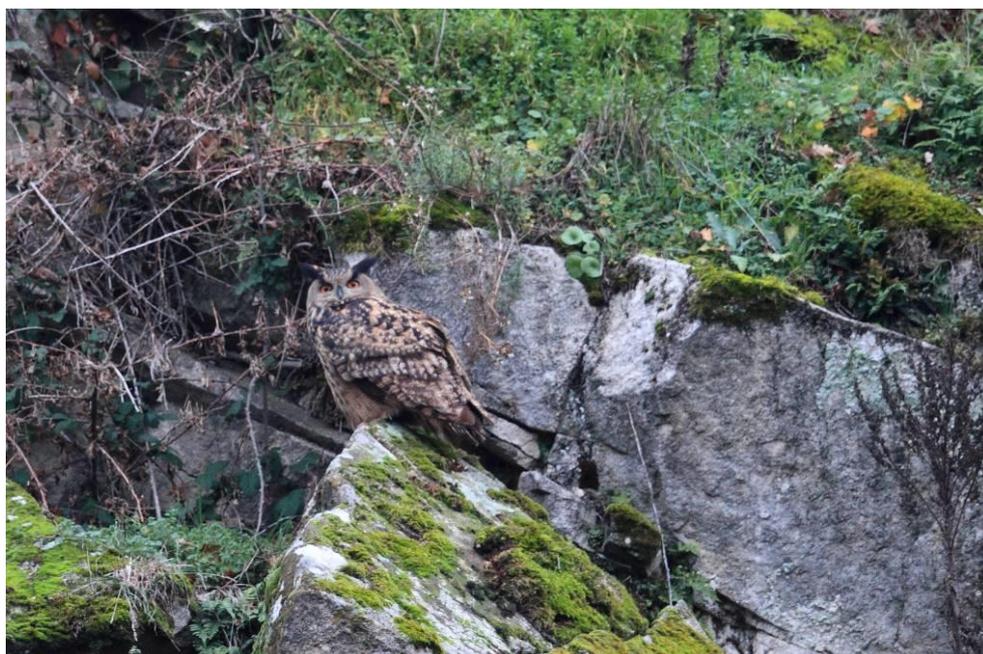


Photo n°1 : Grand-duc d'Europe, Rhône, B. FRACHET

En 1972, la loi sur la protection des rapaces, puis en 1976, la loi sur la protection de la nature, ont inversé cette tendance catastrophique. A partir de cette date, de nombreux protecteurs de la nature se sont mobilisés pour suivre l'évolution des populations. On constate alors, surtout à partir de 1985-1990, que les effectifs remontent peu à peu et que l'aire de répartition s'agrandit. Au milieu des années 2000, la population française est estimée à 1200-1500 couples nicheurs (DUBOIS *et al.* 2008), pour la plupart dans un grand quart sud-est du pays et dans les Pyrénées. L'espèce progresse vers le nord-est (Vosges, Ardennes, Lorraine) et vers l'ouest jusqu'à la Dordogne (BARNAGAUD *in* ISSA & MULLER 2015). En 2012, elle est comprise entre 2000 et 4000 couples.

Dans le département du Rhône, il ne restait qu'un seul couple connu lors de l'hiver 1975/1976. En 1998, 13 sites avec indice de présence de l'espèce sont connus.

En 1999, année où une prospection plus systématique se met en place, une enquête réalisée par le CORA-Rhône permet d'estimer le nombre de couples nicheurs présents entre 50 et 100 (BELIARD et al. 1999).

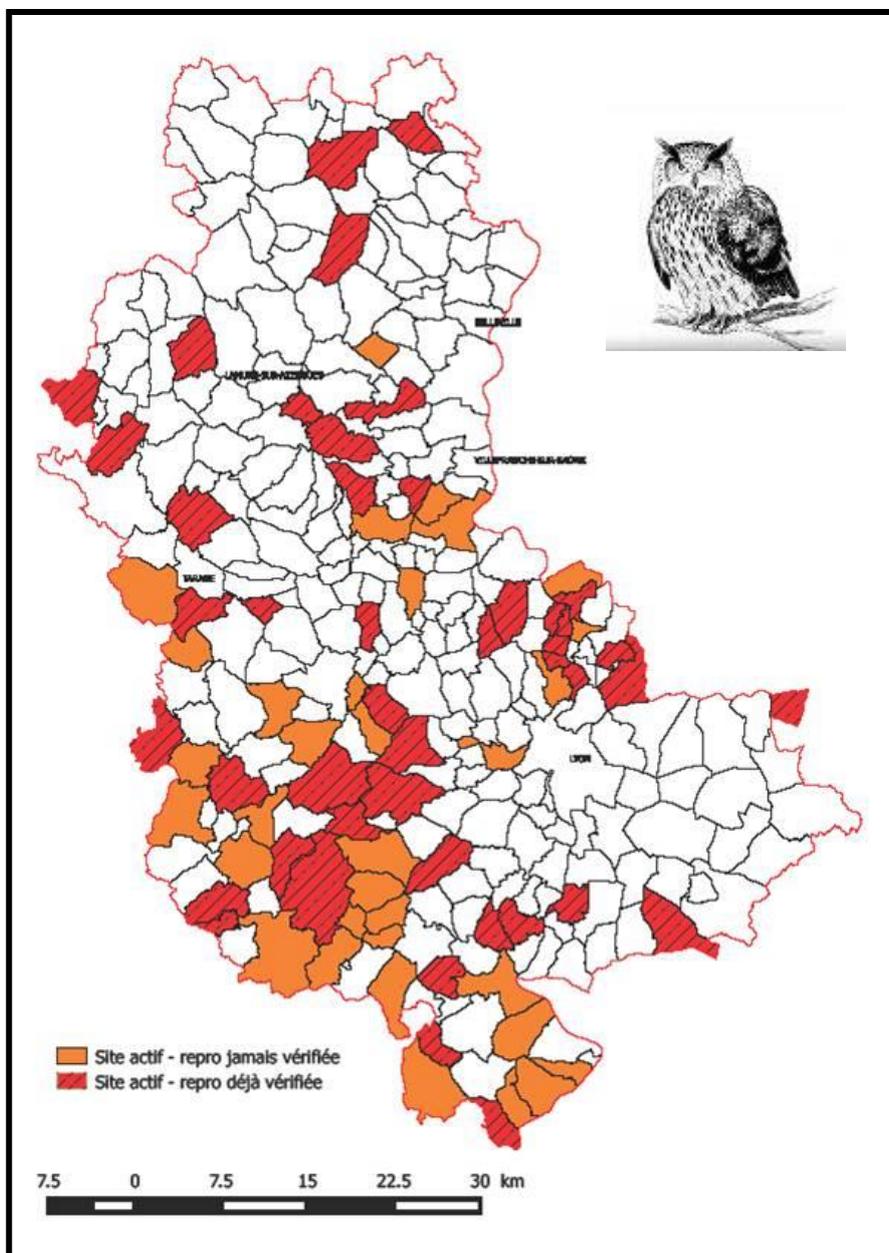
En 2006, une étude réalisée par Romain CHAZAL, salarié au CORA-Rhône, révèle que 74 sites ont été occupés au moins une fois depuis 1975 (CHAZAL 2007).

Pendant la saison 2005/2006, l'espèce est présente dans 54 sites et la reproduction est confirmée pour 15 sites avec une productivité moyenne de 1,95 (rapport entre le nombre de poussins nés et le nombre de couples reproducteurs)

Bilan depuis 2006

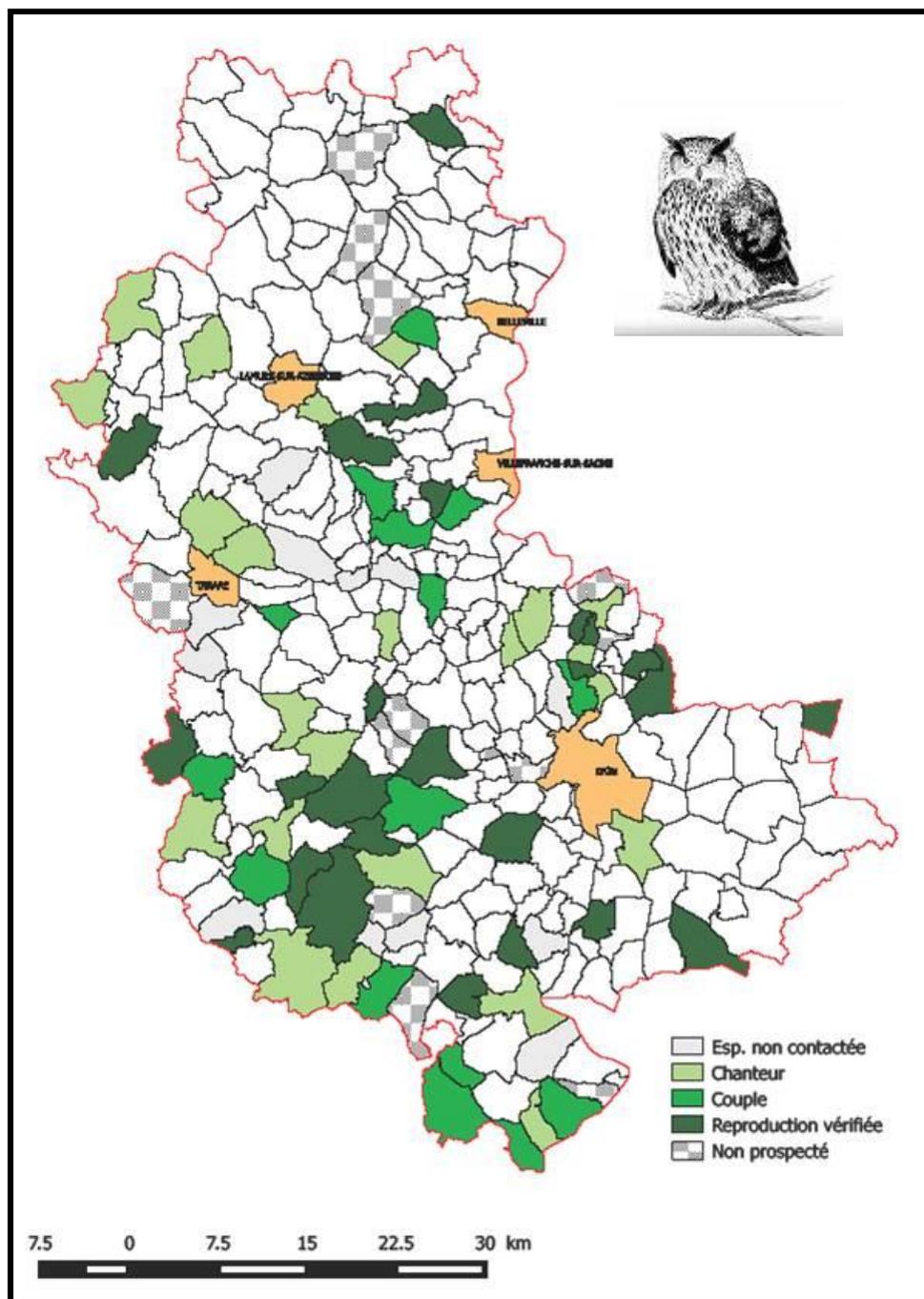
Depuis 2006, grâce au site internet participatif www.faune-rhone.org, permettant une saisie facile des données de terrain, nous avons chaque année de plus en plus de données à analyser.

Ainsi, la reproduction a été confirmée au moins une fois pour 50 sites.



Carte n°1 : Carte des communes ayant 1 ou 2 sites connus depuis 1994

En 2016, on peut dire qu'une centaine de sites sont occupés plus ou moins régulièrement par le Grand-duc. Ces sites sont répartis dans tout le département et la Métropole de Lyon (carte n°1).



Carte n°2 : Carte des sites occupés par le Grand-duc d'Europe pour la saison 2015/2016, département du Rhône et Lyon Métropole (dessin A. RUFER).

La carte n°2 indique les communes qui abritent des sites occupés par l'espèce en 2015-2016, soit qu'il s'agisse de couples nicheurs dont la reproduction a pu être prouvée par l'observation directe, soit que le site est occupé par un couple (probablement nicheur, mais sans preuve formelle), soit, enfin, que des chants ont été entendus lors des prospections crépusculaires ou nocturnes.

On voit que l'espèce est bien représentée dans un large quart sud-ouest du département, de Saint-Julien-sur-Bibost à Condrieu, en passant par Courzieu, Saint-Martin-en-haut, etc.... Le Beaujolais-centre, à l'ouest de Villefranche, ainsi que le bas val de Saône, où les falaises et carrières sont bien connues et prospectées, possèdent aussi plusieurs couples bien suivis.

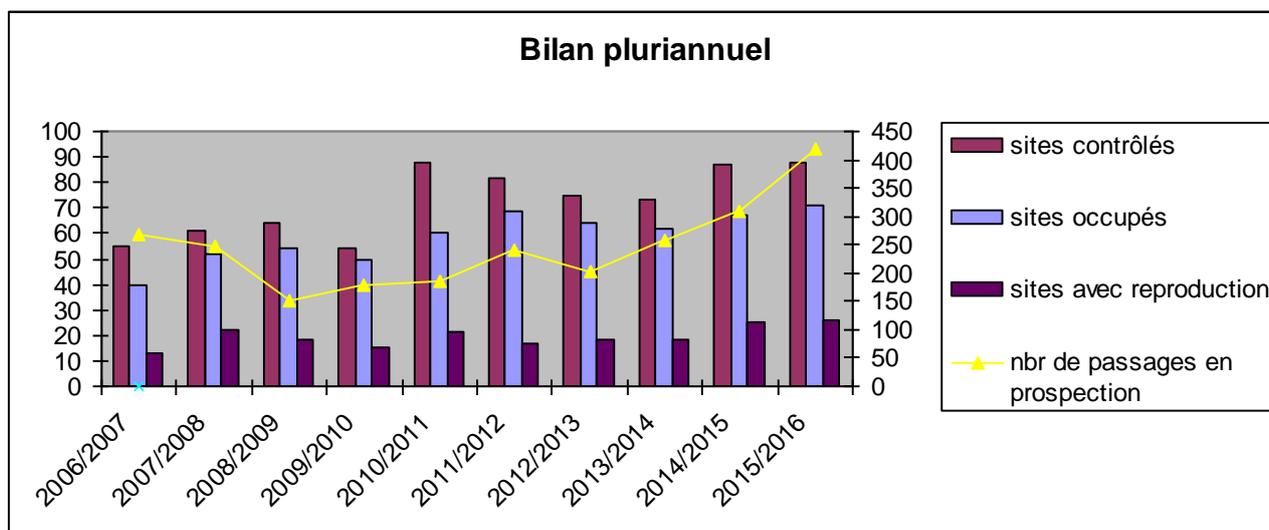
Des communes comme Pontcharra-sur-Turdine, à l'ouest, ou, Solaize, Chaponnay et Jons, à l'est, ne se rattachent pas à ces sous-ensembles, mais abritent un ou deux couples bien suivis pour diverses raisons.

On note un déficit de sites dans le nord du Beaujolais et le nord des Monts du Beaujolais, pourtant tout deux propices à l'espèce ; ce déficit est probablement dû au moindre effort de prospection. Ces secteurs sont en effet éloignés de la Métropole où réside une grande proportion des observateurs. Mais la densité y est sans doute également plus faible que dans les Monts du Lyonnais.

En 2015/2016 : 88 sites ont été contrôlés, 71 avec présence d'individus, 26 avec preuve de reproduction et une productivité de 1,8. On resterait donc dans la même fourchette que celle de 1999, soit entre 50 et 100 couples nicheurs, mais probablement un peu plus haut dans cette fourchette qu'en 1999. Il est certain que, dans un département comme le nôtre, très peuplé et urbanisé, le nombre de sites potentiellement favorables n'est guère extensible ! Il reste cependant de nombreux vallons boisés jamais prospectés qui pourraient peut-être abriter le Grand-duc.

Evolution des effectifs de 2006 à 2016

Au regard de ces différents bilans, on est tenté de dire que les effectifs augmentent un peu, mais soyons prudents. Le graphe n°1 montre bien une tendance positive, mais les plus prudents y verront une indéniable corrélation entre l'effort de prospection qui augmente et le nombre de sites occupés. Grâce à la base de données participative et l'augmentation de l'effort de prospection, nous avons surtout une meilleure connaissance des sites et des effectifs. L'augmentation, quoique certaine, reste faible dans cette dernière décennie. Si l'on se réfère à l'année 1976, elle est là considérable !



Graphe n°1 : évolution du nombre de sites connus de Grand-duc d'Europe de 2006 à 2016. L'échelle de gauche est en nombre de sites et celle de droite en nombre de passages des prospecteurs.

Nidification

L'espèce est connue pour nicher dans des lieux assez divers : falaises littorales ou continentales, massifs forestiers, marais, carrières (parfois même en exploitation), ruines ou même bâtiments dans des quartiers tranquilles des villes. Les nids sont placés dans des cavités, des vires ou corniches rocheuses, affleurements rocheux, anciens nids de corvidés ou de rapaces dans les grands arbres, parfois au sol (BARNAGAUD *in supra*). Les œufs, pondus en général à trois jours d'intervalle, sont couvés par la femelle pendant 31 à 36 jours. Les jeunes s'envolent à 10 semaines.

Dans le département du Rhône, les deux tiers des couples reproducteurs sont installés dans des carrières ou des falaises. Le tiers restant correspond aux sites forestiers.

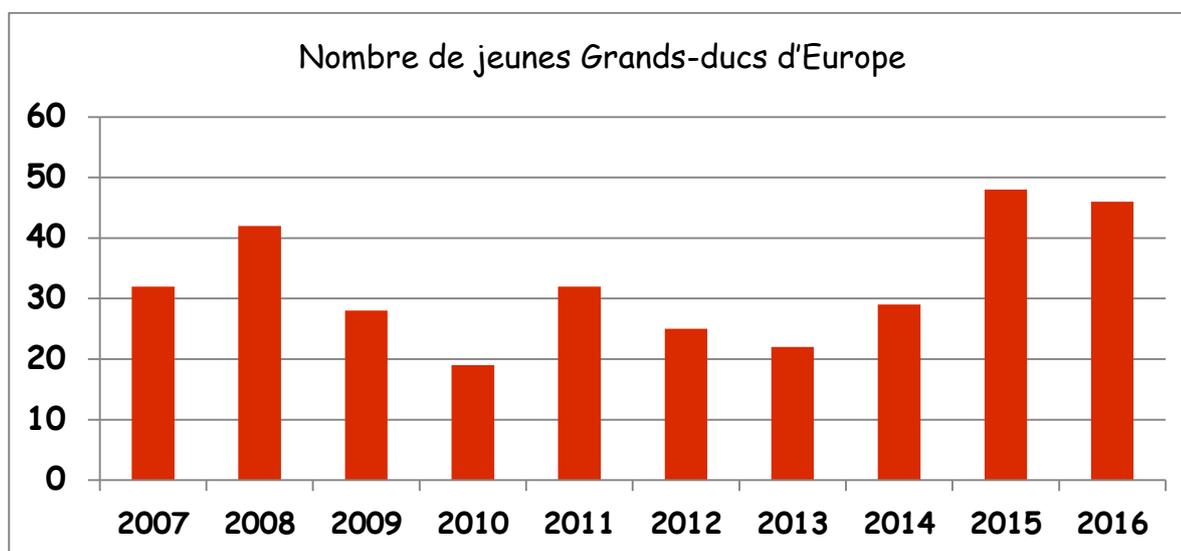
Là encore, prenons ces résultats avec précaution. Il est beaucoup plus difficile de confirmer une reproduction en site forestier. En effet, en l'absence de la connaissance de la couvaison, ce sont les contrôles fréquents à la fin du printemps, voire de mai à juillet, pour entendre chuintier les jeunes ou les voir voler qui donneront l'assurance d'une reproduction. Rappelons que tous ces sites forestiers sont suivis par des bénévoles et que cela demande du temps et de la constance.

Plusieurs carrières en activité (8) sont maintenant suivies par des salariés de la LPO. Sept d'entre elles ont régulièrement de la reproduction. Le suivi d'une carrière en activité a été repris cette saison par un bénévole. Il y a eu reproduction.



Photo n°2 : jeunes Grands-ducs d'Europe au nid, Rhône, B. FRACHET.

En plus du suivi, les salariés apportent aux carriers des conseils pour sauvegarder les zones où niche le Grand-duc. Ils préconisent des mesures de protection. Ils peuvent, par exemple, conseiller l'installation d'une aire artificielle pour remplacer une aire naturelle susceptible d'être impactée par l'exploitation de la carrière, voire de disparaître.



Graphe n°2 : Nombre total de jeunes Grands-ducs d'Europe connus, à l'éclosion de 2007 à 2016 dans le Rhône et Lyon Métropole

Le graphe n°2 indique la même tendance que celle décrite plus haut. En 2015-2016, ce sont 46 jeunes qui sont nés dans les nids contrôlés par notre équipe (œufs éclos). Le suivi mis en place actuellement ne permet pas de distinguer les jeunes produits (œufs éclos) des jeunes à l'envol.

La ponte s'étale en général dans le département de la mi-janvier à fin mars. Les dates extrêmes vont du 7 janvier à Curis-au-Mont d'Or en 2015 au 21 avril à Trêves (Pilat) en 2013.

Risques et mortalité

Dans le département du Rhône, les causes anthropiques de mortalité ou de blessure les plus fréquentes sont :

- l'électrocution sur des pylônes ou la collision avec des lignes électriques
- les collisions avec des véhicules
- la prise dans des barbelés.

Plus rarement, on trouve aussi des jeunes qui percutent une vitre ou même une falaise (comme ceci a été constaté récemment à Curis-au-Mont-d'Or (*vide C. NAESSENS*) en août 2016), des oiseaux percutés par un train et, en 2007, un oiseau tué par des tirs malgré la protection légale.

Certains pylônes situés à proximité des sites de reproduction sont particulièrement dangereux. Grâce au partenariat LPO-RTE, les pylônes responsables d'électrocution sont rapidement sécurisés. Mais il serait temps d'agir en préventif. Pour cela, les bénévoles ont besoin d'une formation pour repérer les lignes ou pylônes dangereux.

Les effectifs ont certes augmenté, mais la pression humaine grandit. En plus des risques évoqués ci-dessus, des projets risquent de détruire leur terrain de chasse ou perturber leur site de nidification. Actuellement c'est le cas avec un projet de golf situé à côté d'un site de reproduction à Montagny et les projets d'extension des vignes dans la vallée du Rhône. Les vallons forestiers occupés par le Grand-duc voient leur superficie se réduire. Une ancienne carrière de la commune de Lissieu, occupée par un couple de Grands-ducs, risque de se voir remblayée par des déchets inertes. Un suivi régulier des sites permet parfois aux salariés d'intervenir auprès des responsables concernés.

Chaque année, des oiseaux sont apportés au Centre de Soins des Oiseaux Sauvages du Lyonnais (CSOL) par des particuliers (7 en 2014, 0 en 2015, 5 en 2016). Selon le directeur du Centre de Soins, il est très difficile de sauver les jeunes. Ils se nourrissent bien des proies qu'on leur donne, mais lorsqu'ils sont volants, ils quittent le taquet et en général n'y reviennent pas. Il semblerait qu'en l'absence d'adultes, ils n'apprennent pas à chasser. En 2016, une opportunité a permis au CSOL de déposer deux jeunes orphelins sur une aire occupée par une femelle et ses juvéniles. La femelle les a nourris. Elle a donc élevé 4 jeunes d'âges différents. Une nouvelle perspective pour sauver de futurs orphelins.

Commentaires et perspectives

Avec une sensibilisation importante des bénévoles ces dernières années, nous avons pu augmenter la pression de prospection. Cependant, certains sites sont toujours sur-prospectés, pendant que d'autres ne le sont pas. Il est difficile de suivre les sites situés dans les vallons rhodaniens, le Pilat, l'extrême ouest du département et, dans une certaine mesure, le sud du Beaujolais, du fait de leur éloignement.

L'objectif pour les prochaines années sera de vérifier le succès de reproduction sur un nombre plus important de sites et de contrôler le nombre de jeunes produits, puis le nombre de jeunes à l'envol. Une meilleure connaissance des sites permet également de veiller sur les dégradations potentielles de son habitat, des risques encourus par le Grand-duc et d'intervenir en amont si possible.

Pour cela, il faudrait peut-être envisager de se concentrer sur un ou deux secteurs par année plutôt que d'essayer de contrôler chaque année tous les sites connus du département. Ceci permettrait de trouver de nouveaux sites à Grand-duc et ainsi d'affiner notre estimation du nombre de couples nicheurs du Rhône.

Sylvie FRACHET
coordinatrice bénévole Grand-duc, LPO Rhône



Photo n°3 : Grand-duc d'Europe, Rhône, B. FRACHET

Bibliographie :

- **BARNAGAUD J.Y. (rédacteur), CAUPENNE M. (relecteur) (2015).** Le Grand-duc d'Europe, in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris : pp. 738-741.
- **BELIARD J.M., GAGET V. & IBORRA O. (1999).** Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* dans le département du Rhône, *rapport d'étude.* CORA-Rhône, Lyon, octobre 1999.
- **CHAZAL R. (2007).** Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* dans le département du Rhône, *rapport d'étude RC 248,* janvier 2007. CORA Rhône, Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2008).** *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France.* Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages.
- **FREY C. (2016).** L'oiseau du mois in *www.faune-rhone.org*, février 2016. LPO Rhône, Lyon.

Remerciements

Un grand merci à tous les participants du réseau Grand-duc de la LPO Rhône : cette année, 140 personnes ont participé aux prospections et 76 suivent des sites à l'année.

Merci à Bernard FRACHET, coordinateur bénévole Grand-duc à la LPO Rhône, pour la réalisation des diagrammes, les photographies et la relecture. Merci également à Dominique TISSIER pour ses remarques, à Jean-Louis CORSIN pour sa photographie et à Jonathan JACK pour la traduction du résumé.

Résumé

Si le Grand-duc d'Europe ne comptait plus qu'un seul couple connu en 1975 dans le département du Rhône, l'espèce y a aujourd'hui retrouvé un effectif compris, depuis 2000, entre 50 et 100 couples nicheurs. Une légère augmentation semble se confirmer même si elle est difficile à distinguer de ce qui est dû à l'augmentation de la prospection. Les causes de mortalité, tirs, empoisonnements, électrocutions, percussions sur des fils, des véhicules, des vitres ou même une falaise, sont encore malheureusement constatés. Un certain nombre de sites de reproduction sont également menacés par une pression d'urbanisation sans cesse croissante dans ce département si peuplé. En 2016, un nombre de 46 jeunes a été obtenu à l'éclosion dans 26 sites où la reproduction a pu être suivie, soit une productivité de 1,8.

Summary

If only a single pair of **Eurasian Eagle-Owl** was known in 1975 in the Rhône department, since 2000, the species has reached a population of between 50 and 100 pairs. A slight increase seems to be confirmed even if it is difficult to distinguish a genuine increase from an increasing level of observer activity. Causes of death, shooting, poisoning, electrocutions, collisions with power lines, vehicles, windows or even a cliff, are still unfortunately noted. A number of sites of reproduction are also threatened by the pressure from ceaselessly increasing urbanization in this densely populated department. In 2016, 46 young hatched at 26 sites where reproduction was able to be followed, that is a productivity of 1.8.



Photo n°4 : Grand-duc d'Europe, Moselle, juillet 2015, Jean-Louis CORSIN